|||RETOUR SUR|||





DU JEUDI 18 FÉVRIER 2021

Jeudi 18 février, les 57 Conseillers d'Auray Quiberon Terre Atlantique se sont réunis en visioconférence pour prendre part au premier Débat d'Orientation Budgétaire de ce nouveau mandat. Ce nouvel exercice, qui s'appuie sur les programmes d'actions votés et engagés précédemment (Plan Climat Air Energie Territorial, Schéma de Gestion des Déchets et de Valorisation des Ressources, Plan Marshall pour la Qualité de l'Eau, Programme Local de l'Habitat, Schéma de Cohérence Territoriale...), s'inscrit cette année dans une situation inédite de crises sanitaire, sociale, et économique auxquelles s'ajoute l'urgence environnementale et climatique.

Malgré ce contexte incertain, les orientations budgétaires 2021 sont claires :

- soutenir les acteurs du territoire face à la crise,
- poursuivre l'action engagée,
- préparer la reprise économique
- et poursuivre les efforts en faveur d'un développement équilibré et durable.

UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE ET MAITRISÉE

Des prospectives financières qui prennent en compte les conséquences de la crise sanitaire

L'impact de la crise sanitaire sur les finances communautaires (environ 2,2 millions d'euros en 2020) nécessite d'anticiper ses conséquences sur les prévisions budgétaires pour 2021, à savoir :

- la baisse des produits des services (Alre'O, redevance sur les ordures ménagères...)
- et la baisse de la fiscalité (forte baisse de la taxe de séjour, dégrèvement de la CFE au bénéfice des entreprises des secteurs fortement impactés).

Pour autant, les élus communautaires ont souhaité maintenir les taux d'imposition 2020 et reconduire en 2021 la politique de fonds de concours à destination des Communes.

La capacité d'autofinancement de la collectivité reste bonne

La collectivité gardera une bonne capacité d'autofinancement supérieure à 6,6%, proche de l'objectif 2020 fixé à 7%.

Une dette et des dépenses de fonctionnement maîtrisées

En 2020, la capacité de désendettement sera inférieure à 3,2 ans, soit très en deçà des collectivités de même strate, et du seuil des 12 ans fixé par l'Etat. Afin d'atteindre les objectifs d'investissement pour le prochain mandat, il est prévu de maintenir la capacité de désendettement de la collectivité à moins de 10 ans. Auray Quiberon Terre Atlantique a également su maîtriser ses dépenses de fonctionnement, et le budget 2021 s'inscrira dans la continuité de l'exercice précédent.



DES PROJECTIONS D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUSES

Entre 2016 et 2020, Auray Quiberon Terre Atlantique a investi plus de 41 millions d'euros soit 8,3 millions d'euros par an. Pour rappel, les principaux investissements de 2020 ont principalement porté sur le Pôle d'Echanges Multimodal (près de 7 millions d'euros) et le déploiement de la fibre optique pour 4,4 millions d'euros. Ce nouveau mandat se veut encore plus ambitieux, avec une prospective d'investissement 2020-2026 s'élevant à 88,5 millions d'euros, soit 12,6 millions d'euros par an. Ces nouveaux investissements seront financés par de l'emprunt, les subventions et l'autofinancement.

LES ORIENTATIONS 2021

En 2021, la Communauté de Communes entend répondre à 4 enjeux majeurs : renforcer l'attractivité et soutenir l'économie, préserver l'environnement et accompagner le développement, aménager le territoire en préservant les équilibres et contribuer à la qualité de vie. En voici les actions nouvelles les plus significatives :

ENJEU 1 - RENFORCER L'ATTRACTIVITE ET SOUTENIR L'ECONOMIE

- 1. Définir une **nouvelle stratégie de développement économique et touristique,** adaptée aux caractéristiques du territoire,
- 2. Etendre la pépinière d'entreprises au rez-de-chaussée de l'Atelier des Entreprises
- 3. **Étendre le Pass Commerce et Artisanat** aux périmètres de centralités d'Auray, Brec'h, Pluneret, et Pluvigner, ainsi qu'aux projets de numérisation et de digitalisation des commerces
- 4. Mettre en œuvre un **plan « rebond » de plus d'1M€ en faveur de l'économie touristique** porté conjointement par Auray Quiberon Terre Atlantique et l'Office de Tourisme
- 5. Engager la collectivité dans un **Projet Alimentaire Territorial** (voir plus bas) permettant de promouvoir les produits locaux, faciliter l'approvisionnement dans les cantines scolaires, accompagner les élus dans la préservation du foncier agricole, faciliter l'installation de jeunes, la transmission des exploitations et l'évolution des pratiques

ENJEU 2 - PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT

- 6. Déployer le **Plan Marshall pour la qualité de l'eau de 50 M€** pour réhabiliter les réseaux, sécuriser les systèmes d'assainissement, étendre les réseaux d'assainissement, mener études et travaux sur les stations d'épuration
- 7. Mettre en œuvre le **nouveau contrat avec le concessionnaire assainissement Veolia** pour permettre une gestion technique renforcée
- 8. Lancer les études de faisabilité et de mise en œuvre du schéma communautaire de gestion des déchets et de valorisation des ressources pour un démarrage opérationnel de ces nouveaux dispositifs fin 2022
- 9. **Réaménager, moderniser et sécuriser la déchèterie de Quiberon** pour une mise en service au printemps 2022
- 10. Lancer la démarche Cit'ergie (voir plus bas) basée sur l'amélioration continue des politiques en faveur du climat, de la qualité de l'air et des économies d'énergie sur l'ensemble des compétences de la Communauté de Communes





III RETOUR SURLE CONSEIL COMMUNAUTAIRE VENDREDI 18 DECEMBRE 2020

ENJEU 3 - AMENAGER LE TERRITOIRE EN PRESERVANT LES EQUILIBRES

- 11. Elaborer le nouveau Programme Local de l'Habitat 2022-2027
- 12. Améliorer le service rendu aux Communes et usagers en matière d'Instruction du Droit des Sols
- 13. Définir le périmètre d'intervention de la compétence « Mobilités » de la Communauté de Communes
- 14. **Mettre en service le Pôle d'Echanges Multimodal** (nouveau bâtiment voyageurs, passerelle et accès au quai, liaison directe entre Auray et Brec'h, nouvelle gare routière, zones de stationnement, parkings vélos, nouvelle voie d'accès au Nord, mise en accessibilité des quais de gare pour les personnes à mobilité réduite...)
- 15. Faire émerger, avec l'Etat et la Région, un scénario pour améliorer l'adéquation entre les services de transports et les besoins identifiés sur l'axe Auray Quiberon les îles
- 16. **Développer les itinéraires cyclables** et accompagner les Communes dans la réalisation des aménagements

ENJEU 4 - CONTRIBUER A LA QUALITE DE VIE

- 17. Elargir l'offre de garde Petite Enfance dans un souci de rééquilibrage territorial avec une vingtaine de nouvelles places au **multi-accueil communautaire d'Erdeven**
- 18. Mener une étude approfondie, associant les jeunes de 15 à 30 ans, afin de dresser un **plan d'actions opérationnel et transversal pour la jeunesse** reposant sur l'ensemble des acteurs et des ressources du territoire
- 19. Participer activement à la candidature des Mégalithes de Carnac et des Rives du Morbihan au **Patrimoine Mondial de l'UNESCO**
- 20. **Développer le réseau des Médiathèques Terre Atlantique** (schéma d'accessibilité, abonnements en ligne, enrichissement de la mallette numérique...)
- 21. Amener le Centre Aquatique Alre'O à retrouver un fonctionnement normal et mettre en adéquation l'offre sportive avec les attentes des usagers
- 22. **Soutenir financièrement le projet de construction d'une salle de gymnastique** repris par la Ville d'Auray
- 23. Accompagner les partenaires institutionnels et acteurs associatifs œuvrant dans les **domaines de l'emploi et de l'insertion** en développant notamment les liens entre la structure d'insertion et les entreprises locales
- 24. **Soutenir financièrement les associations** portant des actions structurantes pour le territoire ou des projets **d'intérêt communautaire**





AUTRES SUJETS



ENVIRONNEMENT

La Communauté de Communes souhaite mesurer l'efficacité de ses politiques en faveur du climat, de la qualité de l'air et de l'énergie

Afin de valoriser son engagement en faveur du climat, de la qualité de l'air et des économies d'énergies, Auray Quiberon Terre Atlantique souhaite intégrer la démarche de labellisation CIT'ERGIE® portée par l'ADEME, et rejoindre ainsi le réseau « European Energy Award (EEA) », qui compte à ce jour près de 1 200 collectivités européennes.

Cela permettra à la collectivité, dans un premier temps, de bénéficier d'un audit poussé, neutre et objectif sur sa planification en matière de développement du territoire, son patrimoine, son approvisionnement en énergie, en eau, l'assainissement, les déchets, la mobilité, l'organisation interne, la communication et les coopérations.

Ce diagnostic complet et ses indicateurs de performances doivent permettre d'amorcer une démarche progressive et continue d'amélioration des politiques publiques et actions menées par la Communauté de Communes sur les volets climat, air et énergie. Pour l'accompagner dans cette démarche vertueuse de labellisation, Auray Quiberon Terre Atlantique propose de missionner un conseiller accrédité CIT'ERGIE® sur une durée de 4 ans (pour un montant total de 30 000 € pris en charge à hauteur de 70% par l'ADEME).

Objectifs:

- Accompagner les Communes dans leur transformation énergétique
- Atteindre les objectifs fixés par le Plan Climat Air Energie Territorial
- Bénéficier d'un financement avantageux proposé par l'ADEME
- Devenir une collectivité exemplaire en étant labellisée d'ici quelques années

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE À APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ L'INTÉGRATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À LA DEMARCHE DE LABELLISATION CIT'ERGIE PORTÉE PAR L'ADEME

DEF

DEPLACEMENTS DOUX

Un fonds de soutien pour la création d'une piste cyclable à Plumergat

Aménager des pistes cyclables sécurisées nécessite des investissements importants. C'est pourquoi la Communauté de Communes a créé en décembre 2019 un fonds de soutien permettant aux Communes d'assurer la maîtrise d'ouvrage, tout en recevant une subvention de la Communauté de Communes (jusqu'à 25 % du reste à charge).

Ainsi, Plumergat sollicite à son tour la participation d'Auray Quiberon Terre Atlantique pour la création d'un aménagement cyclable sécurisé d'intérêt communautaire de 5 km permettant de relier la commune à Sainte-Anne d'Auray et l'ensemble de ses équipements (scolaires notamment) par Locmaria-Gorvenec et la voie verte. Ce projet, d'un montant total de 32 100 €, se voit attribuer 4012 € de fonds de soutien de la part de la Communauté de Communes.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE VENDREDI 18 DECEMBRE 2020

La part modale du vélo représente 2,7% de l'ensemble des déplacements en France, plaçant notre pays au 25e rang de l'Union Européenne où la part modale moyenne dépasse les 7%. Et pourtant, les attentes des usagers en matière d'aménagement (infrastructures dédiées, partage de la voirie, traitement des discontinuités, stationnement sécurisé...) et d'accompagnement (offre de services, appui au changement de pratique...) sont de plus en plus importantes... Aussi, afin d'encourager et de faciliter la pratique du vélo et de favoriser l'intermodalité entre les déplacements doux et les transports collectifs, les élus municipaux et communautaires ont validé une carte de pistes cyclables d'intérêt communautaire qui compte 50 itinéraires, soit 240 km d'aménagements dont 200 km à réaliser, pour des investissements estimés à 20 M€.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE À APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ L'ATTRIBUTION AU FONDS DE SOUTIEN POUR LA CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE À PLUMERGAT

CIRCUITS COURTS

Un plan d'actions pour valoriser les productions locales

La mission « Bien Manger en Pays d'Auray » vise à rapprocher producteurs et consommateurs, encourager une alimentation locale, de qualité et de saison, faciliter l'approvisionnement local dans la restauration collective, la préservation du foncier agricole et la promotion des productions du territoire. Cette animation a notamment permis de mettre en réseau les acteurs des filières primaires et de mener des actions de sensibilisation, de concertation et d'animation, qui ont conduit à la construction concertée d'un Projet Alimentaire Territorial soumis au vote du prochain Conseil Communautaire.

Retenue dans le cadre d'un Appel à Projets régional de l'ADEME et de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), la stratégie vise tout à la fois à développer et valoriser les ressources primaires du territoire, accompagner la mise en marché de ces filières, faciliter les débouchés locaux, et concevoir l'alimentation comme la colonne vertébrale d'un projet de développement territorial.

Cette mission, portée initialement par le Pays d'Auray et reprise en avril dernier par Auray Quiberon Terre Atlantique, s'articule autour de 4 grands axes d'actions :

AXE 1 - Promouvoir les produits locaux auprès des consommateurs

- Promouvoir le guide papier et le site web des produits locaux
- Concevoir des outils de communication pour les producteurs locaux sur les marchés
- Définir un outil pour faciliter les achats, les commandes et la logistique des livraisons

AXE 2 - Faciliter l'approvisionnement local dans les cantines scolaires

- Mener un état des lieux de l'approvisionnement des restaurants scolaires
- Préciser l'opportunité d'un groupement d'achats de produits locaux
- Accompagner les Communes dans la mise en conformité avec la loi EGALIM

AXE 3 - Participer à la préservation des terres agricoles

• Organiser des ateliers de formation aux outils et dispositifs de veille foncière, de mise en réserve foncière et de lutte contre les friches

AXE 4 - Faciliter l'installation, la transmission et le changement des pratiques

- Soutenir financièrement l'installation des nouveaux agriculteurs et conchyliculteurs
- Accompagner les agriculteurs vers le débouché de la restauration collective
- Travailler sur un dispositif d'anticipation des opportunités foncières et de cession de fermes



Objectifs:

- Promouvoir les produits locaux auprès des consommateurs via de nouveaux outils de communication et d'aide à la logistique
- Faciliter l'approvisionnement local dans les cantines scolaires
- Participer la préservation des terres agricoles en organisant des ateliers dédiés, une veille foncière et en renforçant la lutte contre les friches
- -Faciliter l'installation, la transmission et le changement des pratiques en accompagnant les jeunes souhaitant s'installer, en créant du lien entre acteurs publics et privés
- Accompagner une activité économique non délocalisable et dynamique représentant plus de 1500 emplois

Le secteur primaire, un poids économique non négligeable pour le Pays d'Auray

- Une activité économique significative non délocalisable
- 745 établissements (terre et mer) et plus de 1500 emplois
- Un secteur vieillissant (18 % ont + de 57 ans, 50% ont plus de 50 ans)
- Mais dynamique (chiffres Morbihan) : 43 installations en agriculture entre 2013 et 201, et entre 10 et 15 installations en ostréiculture par an
- Un réseau de vente en circuits courts développé (43 % des entreprises concernés)
- 50 fermes engagées en Bio soit 15 % des fermes du territoire
- Une prépondérance de l'élevage (80 % des établissements) et des exploitations plutôt orientées vers la production de lait (34%)
- Une diversité de production qui permet de proposer une gamme quasi complète et un bon écoulement de la production



